

**Val-d'Or**

Plan d'action de la  
Ville de Val-d'Or  
à l'égard des  
personnes handicapées

2016 – 2018



## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Introduction .....   | 4  |
| Portrait de l'organisation et de ses secteurs d'activité .....   | 5  |
| Engagement de l'organisation à réduire les obstacles .....   | 6  |
| Personne ou groupe de travail responsable du plan d'action.....  | 6  |
| Bilan des mesures antérieures .....  | 7  |
| Identification des obstacles priorités et des mesures retenues pour les années 2016, 2017 et 2018...                                       | 13 |
| Adoption et diffusion du plan d'action.....  | 21 |
| Mise en œuvre du plan d'action.....  | 21 |
| Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation .....   | 22 |
| <br>   |    |
| <i>Annexe I : Liste des bâtiments étudiés et caractéristiques d'accessibilité</i>  | 23 |
| <i>Annexe II : Plan d'action sur l'accessibilité des services de transport collectif aux personnes handicapées de la Ville de Val-d'Or</i> | 27 |

## Introduction

Le plan d'action de la Ville de Val-d'Or à l'égard des personnes handicapées répond à une exigence du gouvernement du Québec formulée dans la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (aussi appelée Loi56). Il répond également au souci de la municipalité de veiller à la qualité de vie de ses citoyens et de favoriser leur participation pleine et entière à la société, comme en fait foi l'adoption, en 2012, d'une nouvelle mouture de la politique familiale, et de celle, en avril 2015, d'une politique de développement social.

C'est en 2006 que Val-d'Or a formé son comité consultatif sur l'accessibilité universelle, qui a élaboré un premier plan d'action pour cette même année. De nouveaux plans d'action ont suivi en 2007, 2008, 2009 et 2011, pour un total d'une centaine d'engagements pris par la Ville. (Note : certains couvrent plus d'une année; le nombre total réel d'actions posées s'élève plutôt à environ 75).

La Ville déposait, l'an dernier, un premier plan d'action en quatre ans. Le Comité consultatif sur l'accessibilité universelle (CoCAU) a su maintenir le rythme et dépose donc, avec un léger retard mais plus fort de son expérience des deux dernières années, son bilan 2015 et son plan d'action pour les années 2016, 2017 et 2018. Bien que la planification couvre une période de trois ans, un bilan annuel et une mise à jour du plan d'action seront déposés au début de 2017. Par ailleurs, la Ville de Val-d'Or compte travailler, au cours des mois à venir, à une meilleure intégration de la planification liée à ses politiques et comité municipaux, afin d'augmenter la cohérence, l'efficacité et l'impact de ses interventions. Nous croyons que ce processus aura un impact positif sur l'intégration et la participation pleine et entière des personnes handicapées faisant partie de notre communauté.

## **Portrait de l'organisation et de ses secteurs d'activité**

Fondée en 1935, la municipalité de Val-d'Or s'est développée en simultané avec sa voisine, Bourlamaque, grâce à l'exploitation des mines d'or Sigma et Lamaque. En janvier 2002, à la suite d'un décret du gouvernement du Québec, les municipalités de Dubuisson, Vassan, Val-Senneville et Sullivan s'ajoutent aux municipalités de Lac Lemoine et Bourlamaque (annexées en 1968) et au territoire non-organisé de Louvicourt (annexé en 1997) pour ainsi former la nouvelle ville de Val-d'Or. Val-d'Or compte maintenant 32 125 habitants (33<sup>e</sup> municipalité la plus peuplée) réparties sur un territoire qui s'étend sur une superficie de 3958 km<sup>2</sup> (6<sup>e</sup> plus vaste au Québec).

La Ville de Val-d'Or compte autour de 300 employés, et administre un budget d'environ 50 M\$. En plus des domaines qu'on retrouve généralement dans les municipalités de sa taille (direction générale, trésorerie, greffe, ressources humaines, urbanisme, infrastructures urbaines, travaux publics, sécurité incendies), Val-d'Or a mis sur pied, afin de répondre aux besoins des citoyens, un service Sports et plein air, un service culturel, des conseils de quartier, différentes politiques, une division de l'environnement et des parcs, un service des communications, etc. Elle gère en outre plusieurs infrastructures sportives (aréna, piscines, patinoires, etc.), culturelles (bibliothèques, salles de spectacles, etc.) et communautaires (centres communautaires en milieu rural).

## **Engagement de l'organisation à réduire les obstacles**

La Ville de Val-d'Or a fait de l'accessibilité, l'un des trois principes directeurs de sa politique familiale, qui énonce l'intention de la Ville déployer d'importants efforts pour veiller à assurer des conditions de vie optimales à ses citoyens, peu importe leur sexe, leur âge, leur statut social ou leur situation économique.

La Ville de Val-d'Or prône des valeurs de respect, d'appartenance, d'entraide et de dynamisme (valeurs énumérées dans la politique familiale), mais aussi de créativité, d'engagement, de responsabilité, de solidarité et d'efficience.

## **Personne ou groupe de travail responsable du plan d'action**

Le conseil de ville de Val-d'Or a résolu, en 2006, que le poste de Coordonnateur de services aux personnes handicapées serait attribué au titulaire du poste d'Animateur à la vie rurale et communautaire avec assignation aux conseils de quartier. C'est donc M. Paul-Antoine Martel qui occupe cette fonction. De plus, le maire de Val-d'Or a désigné une conseillère municipale, Mme Sylvie Hébert, à titre de membre du Comité consultatif sur l'accessibilité universelle de la Ville de Val-d'Or

Mme Hébert et M. Martel sont épaulés dans leurs démarches par les personnes suivantes :

- Mme Claudette Deault, conseillère pour l'Abitibi-Témiscamingue à l'Office des personnes handicapées du Québec (jusqu'au 30 septembre 2015) ;
- Mme Nancy Blais, directrice de la Société de la sclérose en plaques de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Mme Lise Sauvageau, directrice du service de transport adapté La Promenade et du service de transport en commun Taxibus Val-d'Or;
- Mme Sylviane Mailhot, agente de communication à la Ville de Val-d'Or;
- M. Réjean Laliberté, inspecteur municipal et technicien en bâtiments pour la Ville de Val-d'Or.

Le comité s'est rencontré plus d'une demi-douzaine de fois en 2015 et 2016 pour évaluer les actions entreprises et planifier celles à venir.

## Bilan des mesures antérieures

| Domaine d'activité   | Obstacles priorités   | Mesures retenues et ressources   | Objectifs visés, en lien avec les priorités de la politique À part entière (APE)  | Responsables     | Échéancier  | Indicateurs de résultats   | <b>BILAN</b>   |
|--|---|--|---|------------------|---|--|--|
| <b>Représentation/<br/>Concertation</b>  | La Ville connaît mal les réalités des personnes handicapées                       | Augmenter la représentation des organismes au sein du comité                             | Concevoir des lois, des politiques, des programmes et des services sans obstacles | CoCAU            | 31 octobre 2015   | Ajout de nouveaux membres  | Une nouvelle membre a été ajoutée, soit la directrice du transport adapté La Promenade, Mme Lise Sauvageau   |
|  |   | Sonder directement les personnes et organismes   |   | CoCAU            | 21 juin 2015  | Activités de sondage réalisées   | Une invitation a été lancée, à la fin du printemps 2015, à plus d'une douzaine d'organismes pour une présentation du plan d'action et un échange sur leurs attentes face à la Ville; 3 organismes ont répondu à l'appel, à l'occasion d'une rencontre qui s'est tenue pendant la SQPH. |
|  | Les organismes connaissent peu ou mal le travail et les responsabilités du comité | Présenter le plan d'action aux organismes et institutions liés aux personnes handicapées | Généraliser la planification individualisée et coordonnée des services            | CoCAU            | 21 juin 2015  | Présentations du plan d'action à des organismes et institutions  |  |
| Il n'existe pas à la Ville de Val-d'Or d'expertise fine en matière d'initiatives destinées aux personnes handicapées | Assister à une rencontre nationale du Réseau des municipalités accessibles du Qc  | Généraliser la planification individualisée et coordonnée des services                   | Animateur à la vie rurale et communautaire  | 31 décembre 2015 | Participation une rencontre du réseau des municipalités accessibles | Le coordonnateur à l'accessibilité a participé à une rencontre du réseau le 28 octobre 2015, à Trois-Rivières. |  |

| Domaine d'activité              | Obstacles priorités  | Mesures retenues et ressources   | Objectifs visés, en lien avec les priorités de la politique À part entière (APE)  | Responsables  | Échéancier       | Indicateurs de résultats  | <b>BILAN</b>   |
|---------------------------------|--|--|---|---|------------------|---|--|
| <b>Bâtiments et équipements</b> | Certains immeubles ou infrastructures de la Ville ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite               | Évaluer l'accessibilité des bâtiments municipaux   | Aménager des environnements accessibles   | Technicien en bâtiments                                     | 31 octobre 2015  | Portrait de l'accessibilité des immeubles mis à jour  | Le portrait a été mis à jour.  |
|                                 |  | Travaux à réaliser en 2015   |   |   | 31 décembre 2015 | Nombre d'interventions  | Quelques interventions ont été réalisées en 2015 (voir liste en annexe). |
|                                 | Il est difficile de trouver des logements adaptés pour les personnes handicapées   | Sensibiliser les architectes et promoteurs immobiliers, incluant l'Office municipal d'habitation de Val-d'Or                     | Agir contre les préjugés et la discrimination                                     | Service des permis et inspections – coordonnateur CoCAU     | 31 décembre 2015 | Nombre de contacts avec des architectes valdoriens; production d'un dépliant de sensibilisation                                 | NON RÉALISÉ  |
|                                 | Certains édifices commerciaux et résidentiels comportent plusieurs obstacles à l'accessibilité aux personnes handicapées | Production et distribution d'un dépliant à l'intention des propriétaires d'immeubles résidentiels et commerciaux                 | Aménager des environnements accessibles   | Agente de communication / Service des permis et inspections | 31 mai 2015      | Dépliant offert aux bureaux du Service des permis et inspections  | Le dépliant est presque complété, mais n'est pas encore disponible.      |
|                                 | Il n'existe pas de planification quant à l'approvisionnement en biens et services accessibles                            | Familiariser le comité et le directeur des achats et équipements au concept d'approvisionnement en biens et services accessibles | Concevoir des lois, des politiques, des programmes et des services sans obstacles | Animateur à la vie rurale et communautaire                  | 21 juin 2015     | Tenue d'une rencontre conjointe entre le CoCAU et le directeur des achats; présentation sur l'article 61.3 aux chefs de service | NON RÉALISÉ.   |

| Domaine d'activité        | Obstacles priorités  | Mesures retenues et ressources  | Objectifs visés, en lien avec les priorités de la politique À part entière (APE) | Responsables                                  | Échéancier      | Indicateurs de résultats  | <b>BILAN</b>   |
|---------------------------|--|---|--|---|-----------------|---|--|
| <b>Aménagement urbain</b> | L'exclusivité des stationnements pour personnes handicapées n'est pas toujours respectée                     | Augmenter le montant de l'amende (de 148 à 200\$?)  | Aménager des environnements accessibles  | Conseil municipal                             | 31 mai 2015     | Adoption d'un règlement modifiant le montant des amendes                      | Le conseil municipal a apporté certains amendements à la réglementation sur le stationnement (règlement 2015-41), faisant entre autres passer le coût de l'amende à 245\$. Tenue d'un événement de presse le 4 novembre afin de publiciser cette mesure. |
|                           |  | Poser affichette indiquant le montant de l'amende   |  | Service des infrastructures urbaines          | 31 octobre 2015 | Installation des affichettes  | NON RÉALISÉ  |
|                           | Certains aménagements urbains ne tiennent pas compte de l'accessibilité aux personnes présentant un handicap | Sensibiliser le service des Infrastructures urbaines et la Division de l'Environnement et des parcs et les différents partenaires de la Ville | Aménager des environnements accessibles  | Direction générale/chefs de services          | 31 mars 2015    | Mesures de sensibilisation réalisées (rencontres, formations, lettres, etc.)  | Très partiellement réalisé (plan d'action présenté aux cadres et chefs de service)   |
|                           | Les stationnements pour personnes handicapées semblent parfois de dimension insuffisante                     | S'assurer que les stationnements municipaux respectent les normes en vigueur (taille, emplacement, etc.)                                      | Aménager des environnements accessibles  | Service des Infrastructures urbaines          | 31 mai 2015     | Confirmation (ou infirmation) obtenue du Service des infrastructures urbaines | Un registre des stationnements pour personnes handicapées a été réalisé par le géomaticien; Certains stationnements de responsabilité municipale doivent être modifiés.  |
|                           |  | Sensibiliser les propriétaires et exploitants de commerces  |  | CoCAU (en lien avec le plan de communication) | 31 mai 2015     | Contacts avec exploitants de commerces  | NON RÉALISÉ  |
|                           |  | Sensibiliser les architectes  |  | CoCAU (en lien avec le plan de communication) | 31 mai 2015     | Contacts avec des architectes   | NON RÉALISÉ  |

| Domaine d'activité       | Obstacles priorités   | Mesures retenues et ressources   | Objectifs visés, en lien avec les priorités de la politique À part entière (APE)        | Responsables                         | Échéancier                    | Indicateurs de résultats   | <b>BILAN</b>  |
|--------------------------|---|--|---|--------------------------------------|-------------------------------|--|---|
| <b>Transport</b>         | Certaines personnes qui utilisent une aide technique liée à la mobilité ne sont pas admissibles au Transport adapté, mais ne peuvent bénéficier des services de Taxibus en raison de certaines contraintes du service | Discussions avec Taxibus - ouverture du protocole avec les compagnies de taxi, dans le but d'introduire la possibilité de faire ouvrir le coffre arrière des voitures-taxi | Accroître l'accès, la complémentarité et la coordination des programmes et des services | Conseil municipal/direction générale | 28 février 2015               | Tenue d'une rencontre à ce sujet entre la Ville et la direction de Taxibus                       | Intégration de la directrice de Taxibus (également directrice du Transport adapté La Promenade) au sein du comité; entente pour la mise en place d'un projet-pilote par Taxibus, en privilégiant des plages horaires hors des heures de pointe. |
| <b>Loisirs</b>           | On ignore si les services spécifiques à la bibliothèque répondent aux attentes et besoins des usagers   | Évaluer les besoins de la clientèle handicapée et sa satisfaction envers les services qui lui sont offerts   | Concevoir des lois, des politiques, des programmes et des services sans obstacles       | Directrice des bibliothèques         | 31 octobre 2015               | Réalisation d'un sondage auprès de la clientèle handicapée                                       | NON RÉALISÉ   |
| <b>Sécurité publique</b> | Le registre des personnes vulnérables utilisé par les services d'urgence et le Service de sécurité incendie est méconnu par la population   | Campagne visant à sensibiliser à l'importance de l'inscription au registre   | Accroître l'accès, la complémentarité et la coordination des programmes et des services | Service de sécurité incendie         | 1 <sup>er</sup> novembre 2015 | Parution d'une publicité promouvant le registre; envoi de lettres aux organismes et institutions | Promotion du registre par les pompiers à l'occasion de leurs visites d'inspection des avertisseurs de fumée; publication sur la page Facebook de la Ville; lettre non envoyée.  |

| Domaine d'activité  | Obstacles priorités   | Mesures retenues et ressources  | Lien avec les priorités de la politique À part entière (APE)                            | Responsables   | Échéancier                | Indicateurs de résultats  | <b>BILAN</b>  |
|---------------------|---|---|---|--|---------------------------|---|---|
| Communications      | L'information diffusée sur les endroits accessibles est parfois erronée ou n'est pas mise à jour  | Signaler à l'organisme Kéroul les erreurs du Guide Québec accessible.   | Aménager des environnements accessibles   | Animateur à la vie rurale et communautaire   | 21 juin 2015              | Envoi d'une liste de corrections à Kéroul   | Kéroul a réalisé sa propre tournée d'évaluation en 2015, et a ainsi mis à jour les informations.                  |
|                     | L'information sur les services accessibles aux personnes handicapées n'est pas colligée en une seule source d'information   | Produire une carte localisant les services et une liste de ceux-ci; rendre ces informations accessibles, notamment par le biais du site Internet de la Ville, et de la carte de l'Office du tourisme et des congrès | Accroître l'accès, la complémentarité et la coordination des programmes et des services | Service des Communications/ Office du tourisme de Val-d'Or / Service des permis, inspections et géomatique | 21 juin 2015              | Production de la carte (Au moins en version électronique accessible via le site Internet de la Ville) | NON RÉALISÉ   |
| Sensibilisation     | Ce ne sont pas tous les services de la Ville ni toutes les organisations associées qui sont sensibilisés à l'importance du plan d'action annuel à l'égard des personnes handicapées | Présentation annuelle du plan d'action aux chefs de service   | Accroître l'accès, la complémentarité et la coordination des programmes et des services | Animateur à la vie rurale et communautaire   | Février 2015              | Présentation du plan à l'occasion d'une réunion des chefs de service                                  | Présentation effectuée le 14 janvier 2015   |
|                     |   | Sensibilisation des commissions, corporations, partenaires, etc.  |   | Animateur à la vie rurale et communautaire   | Avril 2015                | Présentation du plan à l'occasion de rencontres de commissions et de partenaires                      | NON RÉALISÉ   |
|                     | Les réalités vécues par les personnes handicapées sont mal connues de la population, ce qui nuit à leur qualité de vie et leurs droits  | Élaboration d'un plan de communication  | Agir contre les préjugés et la discrimination   | Agente de communication  | 1 <sup>er</sup> juin 2015 | Adoption du plan par le CoCAU – présentation au conseil municipal                                     | Remis à 2016-2017   |
| Ressources humaines | Les employés municipaux sont peu ou pas formés pour servir adéquatement la clientèle handicapée   | Formation offerte aux employés appelés à offrir du service aux personnes handicapées  | Concevoir des lois, des politiques, des programmes et des services sans obstacles       | Ressources humaines  | 30 juin 2015              | Tenue d'une séance de formation   | NON RÉALISÉ   |
|                     | Les personnes handicapées sont sous-représentées au sein du personnel de la Ville de Val-d'Or   | Élaboration d'un programme d'accès à l'égalité en emploi des personnes ayant un handicap (conformément à la <i>Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics</i> )                              | Concevoir des lois, des politiques, des programmes et des services sans obstacles       | Ressources humaines  | 30 octobre 2015           | Rédaction et mise en application par le Service des ressources humaines.                              | Programme rédigé; en attente d'un retour par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse |



## Identification des obstacles priorités et des mesures retenues pour les années 2016, 2017 et 2018

### Représentation et concertation

| Obstacles  | Mesures   | Objectifs visés, en lien avec les priorités de la politique À part entière (APE)  | Responsables        | Indicateur  | Échéances        |
|--|---|---|---------------------|---|------------------|
| Les cadres et employés connaissent mal les réalités des personnes handicapées et les mesures potentielles pouvant favoriser leur intégration et leur participation active à la société | Offrir des formations aux cadres et employés municipaux afin qu'ils intègrent la préoccupation pour l'accessibilité et qu'ils offrent un meilleur service aux personnes handicapées | Concevoir des lois, des politiques, des programmes et des services sans obstacles / Agir contre les préjugés et la discrimination | Ressources humaines | Tenue de deux formations (une pour les cadres, une pour les employés chargés de l'accueil des citoyens) | 31 décembre 2017 |
|  | Recevoir un chef de service à chaque rencontre du CoCAU, afin de recueillir de l'information et de transmettre des préoccupations   | Concevoir des lois, des politiques, des programmes et des services sans obstacles   | Coordonnateur       | 3 chefs de service accueillis par année   | Annuellement     |
| La Ville connaît mal le réseau d'organismes actifs auprès des personnes handicapées  | Accueillir un représentant d'organisme différent à chaque rencontre du comité   | Accroître l'accès, la complémentarité et la coordination des programmes et des services   | Coordonnateur       | 3 représentants d'organismes accueillis par année   | Annuellement     |
| Les organismes connaissent peu ou mal le travail et les responsabilités du comité  | Présenter, aux deux ans, le plan d'action à l'occasion d'une rencontre avec les organismes organisée à cette fin  | Accroître l'accès, la complémentarité et la coordination des programmes et des services   | Coordonnateur       | Tenue d'une présentation du plan d'action   | 31 janvier 2017  |
|  | Accueillir un représentant d'organisme différent à chaque rencontre du CoCau  | Accroître l'accès, la complémentarité et la coordination des programmes et des services   | Coordonnateur       | 4 représentants d'organismes accueillis   | 31 décembre 2017 |

## Bâtiments et équipements

| Obstacles  | Mesures   | Objectifs visés, en lien avec les priorités de la politique À part entière (APE)  | Responsables   | Indicateur   | Échéances                  |
|--|---|---|--|--|----------------------------|
| Certains immeubles ou infrastructures de la Ville présentent des obstacles – temporaires ou permanents – à l’accessibilité | Étudier la faisabilité de la mise en place d’une procédure d’évaluation des projets municipaux tenant compte de l’accessibilité universelle | Concevoir des lois, des politiques, des programmes et des services sans obstacles / Aménager des environnements accessibles | Direction générale   | Dépôt d’un rapport au conseil municipal  | Juin 2017                  |
| Le déneigement, l’entretien et signalisation déficients restreignent l’accès à certains édifices                           | Sensibiliser les responsables d’immeubles, responsables du déneigement et de l’entretien  | Aménager des environnements accessibles   | Chefs de service / Directeur des achats et des équipements | Courriel aux responsables d’immeubles; inclusion dans les appels d’offres pour le déneigement              | 15 octobre 2016            |
|  | Vérifier si les accès et ressources pour personnes handicapées sont bien indiqués   | Aménager des environnements accessibles   | Technicien en bâtiments                                    | Ajout de la catégorie « affichage » à la liste de vérification de l’accessibilité des immeubles municipaux | 30 juin 2017               |
| Il n’existe pas de planification quant à l’approvisionnement en biens et services accessibles                              | Formation sur l’article 61.3 de la loi  | Aménager des environnements accessibles   | Ressources humaines / Service des achats                   | Tenue d’une formation  | 30 juin 2017               |
| Il est difficile de trouver des logements adaptés pour les personnes handicapées   | Documenter la situation; trouver des solutions, des moyens, des pratiques inspirantes   | Aménager des environnements accessibles   | CoCAU  | Production d’un rapport faisant état de la situation   | 30 juin 2017               |
| Certains édifices commerciaux et résidentiels comportent plusieurs obstacles à l’accessibilité aux personnes handicapées   | Consulter les principaux intéressés (personnes handicapées) quant à leurs besoins et perceptions  | Aménager des environnements accessibles   | Coordonnateur  | Sujet inclus dans une consultation publique  | 31 décembre 2018           |
|  | Distribution d’un dépliant sensibilisant les propriétaires d’immeubles et entrepreneurs en construction                                     | Aménager des environnements accessibles / Agir contre les préjugés et la discrimination                                     | Service des communications/ Service permis et inspections  | Nombre de dépliants distribués   | 1 <sup>er</sup> avril 2017 |

## Aménagement urbain

| Obstacles   | Mesures   | Objectifs visés, en lien avec les priorités de la politique À part entière (APE)        | Responsables                         | Indicateur  | Échéances                     |
|---|---|---|--------------------------------------|---|-------------------------------|
| L'exclusivité des stationnements pour personnes handicapées n'est pas toujours respectée  | Monitorer l'impact de la hausse de l'amende   | Aménager des environnements accessibles / Agir contre les préjugés et la discrimination | Coordonnateur                        | Analyse comparée de la situation avant et après la hausse                             | 1 <sup>er</sup> décembre 2016 |
|   | Procéder à un rappel de la hausse un an après son annonce officielle  |   | Agente de communication              | Publication d'un communiqué de presse et d'un article dans le bulletin <i>Contact</i> | 1 <sup>er</sup> décembre 2016 |
| Certains stationnements de juridiction municipale réservés aux personnes handicapées ne sont pas conformes aux normes                           | Établir et réaliser un programme de conformation  | Aménager des environnements accessibles   | Service des infrastructures urbaines | Élaboration et réalisation du programme   | 20 juin 2018                  |
| Les infrastructures extérieures (parcs, terrains sportifs, places publiques, amphithéâtres, lieux touristiques) ne sont parfois pas accessibles | Ajouter à la liste de contrôle de l'accessibilité des infrastructures de la Ville les terrains sportifs, parcs et espaces récréatifs                                    | Aménager des environnements accessibles   | Technicien en bâtiments              | Liste augmentée de ces nouvelles données  | 1 <sup>er</sup> octobre 2017  |
|   | Offrir une formation sur ce qui est une infrastructure accessible aux différents services concernés (urbanisme, permis et inspection, Sports et plein air, culturel...) | Concevoir des lois, des politiques, des programmes et des services sans obstacles       | Ressources humaines / Coordonnateur  | Tenue d'une formation   | 1 <sup>er</sup> juin 2017     |

## Transport

| Obstacles   | Mesures  | Objectifs visés, en lien avec les priorités de la politique À part entière (APE)  | Responsables                        | Indicateur   | Échéances        |
|---|--|---|-------------------------------------|--|------------------|
| Certaines personnes qui utilisent une aide technique liée à la mobilité ne sont pas admissibles au Transport adapté, mais ne peuvent bénéficier des services de Taxibus en raison de certaines contraintes du service | Mettre en place le projet-pilote de Taxibus quant à l'ouverture du coffre arrière des voitures hors des heures de pointe                                 | Aménager des environnements accessibles   | Coordonnateur / Corporation Taxibus | Compilation des résultats du projet-pilote                                       | Juin 2018        |
| Les besoins des personnes handicapées en transport – autre que le transport adapté – sont méconnus  | Consulter les personnes handicapées et les organismes quant aux besoins en matière de transport (actif, collectif, assisté, etc.)                        | Concevoir des lois, des politiques, des programmes et des services sans obstacles / Accroître l'accès, la complémentarité et la coordination des programmes et des services | Coordonnateur                       | Sujet inclus dans une consultation publique                                      | 31 décembre 2017 |
| La Ville de Val-d'Or n'a pas de règlement relatif aux triporteurs et aux quadriporteurs   | Étude de ce qui se fait ailleurs; évaluation de la situation à Val-d'Or (nombre d'utilisateurs, nombre de véhicules, etc.)                               | Concevoir des lois, des politiques, des programmes et des services sans obstacles   | Coordonnateur / CoCAU               | Production d'un rapport faisant état de la situation et des actions potentielles | 31 décembre 2017 |
| Le transport en commun n'est pas universellement accessible   | Veiller à l'application du <i>Plan de développement visant l'accessibilité des services de transport collectif aux personnes handicapées de Val-d'Or</i> | Concevoir des lois, des politiques, des programmes et des services sans obstacles   | Corporation Taxibus                 | Bilan des actions planifiées   | 2020             |

## Loisir

| Obstacles  | Mesures   | Objectifs visés, en lien avec les priorités de la politique À part entière (APE)        | Responsables          | Indicateur  | Échéances        |
|--|---|---|-----------------------|---|------------------|
| On connaît mal les besoins, intérêts et attentes des personnes handicapées en matière de loisirs | Évaluer les attentes des personnes concernées                         | Accroître l'accès, la complémentarité et la coordination des programmes et des services | Coordonnateur         | Sujet inclus dans une consultation publique           | 31 décembre 2017 |
| On ne sait pas si l'offre de services en loisirs adaptés est adéquate                            | Inviter le coordonnateur de l'ARLPHAT à l'une des rencontres du CoCAU |   | Coordonnateur / CoCAU | Accueil du coordonnateur de l'ARLPHAT à une rencontre | 31 décembre 2017 |

## Sécurité publique

| Obstacles   | Mesures   | Objectifs visés, en lien avec les priorités de la politique À part entière (APE)        | Responsables  | Indicateur  | Échéances        |
|---|---|---|---|---|------------------|
| On connaît mal les risques encourus par les personnes handicapées                       | Évaluer les menaces à la sécurité des personnes handicapées, incluant sur le réseau routier; consulter des personnes handicapées et organismes à ce sujet | Aménager des environnements accessibles   | Coordonnateur / CoCAU                                     | Sujet inclus dans une consultation publique   | 31 décembre 2017 |
| Le registre des personnes vulnérable du Service de sécurité incendie est encore méconnu | Promouvoir le service auprès des personnes intéressées et des organismes  | Accroître l'accès, la complémentarité et la coordination des programmes et des services | Service des communications / Service de sécurité incendie | Moyens de promotion mis en œuvre (publicités, activités, relations avec les médias, etc.) | 15 octobre 2017  |

## Communications

| Obstacles   | Mesures   | Objectifs visés, en lien avec les priorités de la politique À part entière (APE)        | Responsables               | Indicateur   | Échéances   |
|---|---|---|----------------------------|--|---|
| Nos outils de communication sont parfois difficilement accessibles aux personnes handicapées                                    | S'assurer que le nouveau site web est accessible  | Concevoir des lois, des politiques, des programmes et des services sans obstacles       | Agente de communication    | Établissement d'une liste de critères d'accessibilité; respect de ces critères | 15 septembre 2016 (liste); 1 <sup>er</sup> mai 2017 (site accessible) |
| L'information sur les services accessibles aux personnes handicapées n'est pas colligée en une seule source d'information       | Prévoir une section du site Internet présentant les ressources disponibles  | Accroître l'accès, la complémentarité et la coordination des programmes et des services | Agente de communication    | Mise en ligne d'une page regroupant les ressources                             | 1 <sup>er</sup> juin 2018   |
| L'information diffusée par des tierces parties sur les endroits accessibles ou non est parfois erronée ou n'est pas mise à jour | Vérifier, aux deux ans, l'information diffusée sur les endroits accessibles à Val-d'Or sur certains sites Internet (Kéroul, terrainsdejeux.com, etc.) | Accroître l'accès, la complémentarité et la coordination des programmes et des services | Service des communications | Vérification bisannuelle effectuée   | Été 2017  |

## Sensibilisation

| Obstacles  | Mesures  | Objectifs visés, en lien avec les priorités de la politique À part entière (APE)        | Responsables          | Indicateur  | Échéances              |
|--|--|---|-----------------------|---|------------------------|
| Les réalités vécues par les personnes handicapées sont mal connues de la population, ce qui nuit à leur qualité de vie et leurs droits | Tenir une activité de sensibilisation d'envergure chaque année dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées                      | Agir contre les préjugés et la discrimination   | Coordonnateur / CoCAU | Tenue d'une activité médiatique pendant la SQPH   | 7 juin de chaque année |
| Les services de la Ville et ses initiatives en faveur de l'accessibilité sont peu publicisées auprès des personnes handicapées         | Publiciser les initiatives de la Ville en faveur de l'accessibilité auprès de ses partenaires et des organismes de soutien aux personnes handicapées | Accroître l'accès, la complémentarité et la coordination des programmes et des services | Coordonnateur         | Envoi d'un bilan annuel aux organismes et institutions; publication d'un communiqué de presse | 7 juin de chaque année |

## Ressources humaines

| Obstacles  | Mesures   | Objectifs visés, en lien avec les priorités de la politique À part entière (APE)        | Responsables        | Indicateur                       | Échéances                 |
|--|---|---|---------------------|----------------------------------|---------------------------|
| Les employés municipaux sont peu ou pas formés pour servir adéquatement la clientèle des personnes handicapées | Offrir une formation pour l'accueil des personnes handicapées                                       | Agir contre les préjugés et la discrimination   | Ressources humaines | Tenue d'une formation            | 1 <sup>er</sup> juin 2017 |
| Les personnes handicapées sont sous-représentées au sein du personnel de la Ville de Val-d'Or                  | Évaluer la possibilité de participer au programme MFTA (Milieux de formation et de travail adaptés) | Accroître l'accès, la complémentarité et la coordination des programmes et des services | Ressources humaines | Décision communiquée au CISSS AT | 31 décembre 2018          |



## **Adoption et diffusion du plan d'action**

Le Bilan des réalisations 2015 et le plan d'action 2016-2018 à l'égard des personnes handicapées de la Ville de Val-d'Or ont été adoptés par voie de résolution par le conseil municipal, respectivement le 15 août (résolution 2016-422) et le 6 septembre 2016 (résolution 2016-458). Ces résolutions sont jointes en annexe.

Le plan d'action et le bilan seront rendus publics par les moyens suivants :

- Publication sur le site Internet de la Ville de Val-d'Or;
- Présentation aux organismes communautaires et institutions (Centre de santé et de services sociaux, Centre de réadaptation, Ressource en santé mentale, etc.)
- Publicité dans le bulletin municipal Le Contact.

Ils sont disponibles en format PDF sur le site Internet de la Ville de Val-d'Or, dans la section « Accessibilité »

Ils sont disponibles en médias adaptés sur demande auprès de Paul-Antoine Martel, animateur à la vie rurale et communautaire et coordonnateur de services aux personnes handicapées. Celui-ci peut être joint à l'hôtel de ville de Val-d'Or (855, 2<sup>e</sup> Avenue), par téléphone au 819 824-9613, poste 2247, ou par courriel au [paul-antoine.martel@ville.valdor.qc.ca](mailto:paul-antoine.martel@ville.valdor.qc.ca).

## **Mise en œuvre du plan d'action**

Le comité consultatif sur l'accessibilité universelle de la Ville de Val-d'Or compte se servir de la légitimité suscitée par l'adoption du plan d'action par le conseil municipal comme levier pour mobiliser l'administration autour de l'atteinte des objectifs qui y sont inscrits.

La plupart des interventions relèvent du coordonnateur de services aux personnes handicapées; il rendra compte de l'avancement des chantiers au CoCAU, sur lequel siège une conseillère municipale, à l'occasion de rencontres trimestrielles.

Le Plan d'action sera présenté à l'ensemble des cadres de la Ville de Val-d'Or à l'occasion d'une leur rencontre biannuelle de janvier, afin d'obtenir leur collaboration dans la réalisation des actions touchant leur service.

## **Coordonnées pour joindre un représentant de l'organisation**

Paul-Antoine Martel  
Coordonnateur de services aux personnes handicapées  
855, 2<sup>e</sup> Avenue – CP 400  
Val-d'Or (Québec) J9P 4P4  
819 824-9613, poste 2247  
[paul-antoine.martel@ville.valdor.qc.ca](mailto:paul-antoine.martel@ville.valdor.qc.ca)

## Annexe I

### Ville de Val-d'Or

| Liste des bâtiments étudiés et caractéristiques d'accessibilité |   |                             |                 |               |                         |           |                   |                         |                       |   |
|---|---|-----------------------------|-----------------|---------------|-------------------------|-----------|-------------------|-------------------------|-----------------------|---|
| Item  | Bâtiment  | Adresse                     | Nombre d'étages | Rampe d'accès | Ouvre porte automatique | Ascenseur | Toilette aménagée | Dégagement portes, hall | Case de stationnement | Commentaires  |
| 1   | Hôtel de Ville de Val-d'Or  | 855, 2e Avenue              | 2               | oui           | oui                     | non       | 1                 | oui                     | 1                     | Conforme (porte changée en 2013)  |
| 2   | Sports plein air  | 580, 7e Rue                 | 1               | oui           | oui                     | s.o.      | 1                 | oui                     | 2                     | Peinturer les lignes et le logo   |
| 3   | Centre culturel, bibliothèque, Société d'histoire, Salle d'exposition | 600, 7e Rue                 | 2               | oui           | oui                     | oui       | 1                 | oui                     | 2                     | Peinturer les lignes et le logo   |
| 4   | Salle Félix-Leclerc   | 600, 7e Rue                 | 1               | oui           | oui                     | oui       | 1                 | oui                     | 1                     | Construction en 2011  |
| 5   | Centre de bénévolat de la MRC de la Vallée de l'Or                    | 300, de la Gare             | 2               | oui           | non                     | non       | 1 non conforme    | non                     | 0                     | Nouvelle rampe d'handicapé en 2014, entrepôt au sous-sol. Aucun marquage des cases de stationnement.      |
| 6   | SPCA  | 1700, de l'Hydro            | 1               | oui           | oui                     | n/a       | 0                 | oui                     | 0                     | Nouvelle rampe d'handicapé et ouvre porte automatisée 2014. stationnement en gravier                      |
| 7   | Travaux publics   | 2200, Jean-Jacques Cossette | 1               | oui           | oui                     | n/a       | 1                 | oui                     | 0                     | Manque barres de soutiens près de la toilette. Nouvelle rampe d'handicapé et ouvre porte automatisée 2014 |
| 8   | Garage mécanique CGER   | 1400, 6e Avenue             | 2               | non           | non                     | non       | 0                 | non                     | 0                     | Bâtiment pas accessible, on regarde pour en bâtir un autre garage pour le CGER                            |
| 9   | Chalet de la pente de ski alpin                                       | 160, Lefebvre               | 1               | oui           | non                     | s.o.      | 1                 | non                     | 0                     | Nouvelle rampe d'handicapé 2013, entrepôt au sous-sol.  |

|    |                                       |                              |   |     |     |      |   |     |     |   |
|----|---------------------------------------|------------------------------|---|-----|-----|------|---|-----|-----|---|
| 10 | Chalet de la forêt récréative         | 179, 7e Rue                  | 2 | oui | oui | non  | 2 | oui | 1   | Accès au rez-de-chaussée - entrepôt au sous-sol. Inauguré en janvier 2012.                                  |
| 11 | Caserne centre-ville 815 à 835, 2e Av | 815 à 835, 2e Avenue         | 2 | oui | oui | non  | 0 | non | 0   | Non conforme, bâtiment à modifier en 2016 ou 2017   |
| 12 | Office du tourisme et des congrès     | 1070, 3e Avenue Est          | 1 | oui | oui | s.o. | 1 | oui | 2   | Nouvelle rampe et ouvre porte automatisé en 2014  |
| 13 | Centre air Creebec                    | 810, 6e Avenue               | 2 | oui | oui | oui  | 1 | oui | 3   | Conforme  |
| 14 | Aréna Kiwanis                         | 810, 6e Avenue               | 1 | oui | non | s.o. | 2 | oui | 3   | Rampe d'accès construite en 2010 , rénovation du bâtiment prévu en 2016                                     |
| 15 | Taxibus et caserne #7                 | 456, Tremblay                | 2 | oui | oui | s.o. | 1 | oui | 0   | Stationnement dans le sable   |
| 16 | Plage Rotary bâtiment administratif   | 1, chemin de la Plage-Rotary | 1 | non | non | s.o. | 0 | non | non | Entrepôt d'équipement de plage, construction d'un nouveau bâtiment à moyen terme.                           |
| 17 | Centre Roger-Brindamour               | 448, Tremblay                | 2 | oui | non | s.o. | 0 | non | 0   | Rampe d'handicapé en 2012, entrepôt au sous-sol et l'ancien curling. Salle de rencontre au rez-de-chaussée. |
| 18 | Bibliothèque Sullivan                 | 385, de l'Église             | 2 | oui | oui | non  | 1 | oui | 0   | Stationnement à aménager, ouvre porte automatique en 2014.  |
| 19 | Maison du citoyen Dubuisson           | 1405, Saint-Philippe         | 1 | oui | oui | s.o. | 1 | oui | oui | Stationnement identifié, mais dans le sable compacté. Ouvre porte automatisée en 2014.                      |
| 20 | Bibliothèque Val-Senneville           | 651, des Campagnards         | 1 | oui | oui | s.o. | 1 | oui | 1   | Nouvelle rampe et ouvre porte automatisé en 2014  |
| 21 | Salle communautaire Val-Senneville    | 656, des Campagnards         | 1 | oui | non | s.o. | 1 | oui | 1   | Seuil de porte ext. à corriger  |
| 22 | Centre communautaire de Vassan        | 504, Route 111               | 2 | oui | non | oui  | 1 | non | oui | Stationnement dans le sable   |
| 23 | Chalet de tennis                      | 115, Self                    | 1 | oui | non | s.o. | 1 | oui | non |   |
| 24 | Centre de musique et de danse         | 88, Allard                   | 3 | oui | oui | oui  | 2 | oui | 2   | Rénovation en 2013  |
| 25 | Conservatoire de Val-d'Or             | 88, Allard                   | 2 | oui | oui | oui  | 3 | oui | 2   | Construit en 2013   |
| 26 | Club sports Belvédère                 | 360, boul. Sabourin          | 2 | oui | oui | s.o. | 2 | oui | 1   | Conforme  |

|  |                                      |                                 |   |     |     |      |   |     |     |  |
|--|--------------------------------------|---------------------------------|---|-----|-----|------|---|-----|-----|--|
| 27                                       | Centre communautaire de Louvicourt   | 447, Route 117                  | 1 | oui | non | s.o. | 2 | oui | oui | Stationnement à identifier, barres de soutiens installés en 2014 |
| 28                                       | Future caserne 1199, rue de l'Escale | 1199, rue de l'Escale           | 2 | non | non | non  | 0 | non | 0   | Non accessibles travaux à venir 2015 et 2016                     |
| 29                                       | Maison historique de Bourlamaque     | 123, Perreault                  | 1 | oui | non | s.o. | 0 | non | 0   | Maison historique, aménagement du passé à conserver              |
| <b>Autre type de bâtiment non public</b> |                                      |                                 |   |     |     |      |   |     |     |  |
| 30                                       | Puits d'eau potable, Val-d'Or        | 700, de la Berge                | 1 | non | non | s.o. | 0 | non | non | Non accessible au public   |
| 31                                       | Puits des Eskers                     | 1380, boulevard Forest          | 1 | non | non | s.o. | 0 | non | non | Non accessible au public   |
| 32                                       | Puits auxiliaire                     | 105, de la plage Rotary         | 1 | non | non | s.o. | 0 | non | non | Non accessible au public   |
| 33                                       | Garage municipal de Val-Senneville   | 656, rte des Campagnards        | 1 | non | non | s.o. | 0 | non | non | Non accessible au public   |
| 34                                       | Caserne #3 Aéroports                 | 220, de la Météo                | 1 | oui | non | s.o. | 1 | oui | 0   | Sera remis à ARVO en 2016  |
| 35                                       | Caserne #5 Val-Des-Bois              | 106, Val-du-Repos               | 1 | non | non | s.o. | 0 | non | non | Non accessible au public   |
| 36                                       | Caserne #6, Val-Senneville           | 656, rte des Campagnards        | 1 | non | non | s.o. | 0 | non | non | Non accessible au public   |
| 37                                       | Garage municipal, Sullivan           | 460, rue Tremblay, Sullivan     | 1 | non | non | s.o. | 0 | non | non | Non accessible au public   |
| 38                                       | Entrepôt de béton rond Sullivan      | 448, Tremblay                   | 1 | non | non | s.o. | 0 | non | non | Non accessible au public   |
| 39                                       | Station d'épuration Louvicourt       | 20, Alcide-Fortin, Louvicourt   | 1 | non | non | s.o. | 0 | non | non | Non accessible au public   |
| 40                                       | Usine d'épuration des eaux usées     | 1500, des Eaux nettes           | 2 | non | non | non  | 0 | non | non | Non accessible au public   |
| 41                                       | Serre à l'usine d'épuration          | 1500 des Eaux nettes            | 1 | non | non | s.o. | 0 | non | non | Non accessible au public   |
| 42                                       | Station de pompage eau usée          | 1770, rue de l'Hydro            | 1 | non | non | s.o. | 0 | non | non | Non accessible au public   |
| 43                                       | Roulotte du Garage Municipal         | 1400, 6e Rue                    | 1 | non | non | s.o. | 0 | non | non | Non accessible au public   |
| 44                                       | Garage municipal de Dubuisson        | 134, Curé-Foisy, Dubuisson      | 1 | non | non | s.o. | 0 | non | non | Non accessible au public   |
| 45                                       | Station de pompage, Vassan           | 125, chemin des Loisirs, Vassan | 1 | non | non | s.o. | 0 | non | non | Non accessible au public   |

|    |                           |                                  |   |      |      |      |   |      |      |  |
|----|---------------------------|----------------------------------|---|------|------|------|---|------|------|--|
| 46 | Eaux usées Ile-Siscoe     | 12, rue Lorette-Siscoe, Sullivan | 1 | non  | non  | s.o. | 0 | non  | non  | Non accessible au public                     |
| 47 | Puits auxiliaire Val-d'Or | 105, de la plage Rotary          | 1 | non  | non  | s.o. | 0 | non  | non  | Non accessible au public                     |
| 48 | Théâtre Télébec           | 125, Self                        | 1 | oui  | non  | s.o. | 2 | oui  | oui* | Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois      |
| 49 | Piscine du Cegep          | 643, 1re Avenue                  | 1 | oui  | non  | s.o. | 2 | oui  | oui* | CEGEP de l'Abitibi-Témiscamingue, accessible |
| 50 | Église Orthodoxe russe    | 265, 9e Rue                      | 1 | s.o. | s.o. | s.o. | 0 | s.o. | 1    | Bâtiment non accessible/ fermé au public     |

## Annexe II

### Plan d'action sur l'accessibilité des services de transport collectif aux personnes handicapées de la Ville de Val-d'Or (OMIT) 2016-2020

#### Catégorie d'obstacles : Information, communication et concertation

| Obstacles identifiés  | Mesures proposées   | Méthode de suivi/ Moyen  | Indicateurs de résultats                                | Service et/ou partenaire concerné                          | Coût estimé | Échéancier                   | Remarque |
|---|---|--|---|--|-------------|------------------------------|----------|
| Les gestionnaires de service veulent améliorer leurs connaissances sur l'évolution des besoins particuliers de la clientèle | Consultation des membres, et organismes pertinents  | Soirées/séances de consultation  | Obtention d'une liste de préoccupations de la clientèle | Conseil d'administration, consultants externes             | 250\$       | 2017-2018                    |          |
| Accès pour personnes handicapées non identifié aux bureaux de Taxibus   | Affichage du logo accès aux personnes handicapées   | Installation de l'affiche à l'avant du bâtiment  | Affiche installée                                       | Service des permis et inspections (technicien en bâtiment) | 250\$       | 1 <sup>er</sup> juillet 2016 |          |
| Intérêt croissant de la clientèle avec une déficience physique, intellectuelle, visuelle ou psychique envers Taxibus.       | Mise en place d'une procédure d'évaluation et de référence des personnes présentant un besoin de prise en charge      | Sensibiliser les employées et les chauffeurs sur les méthodes pour transmettre rapidement l'information lors de doute sur capacité d'autonomie | Présentation de la procédure aux employées              | Taxibus, Keroul, CISSS-AT (CRDI)                           | 0\$         | 2017-2018                    |          |
| La communication entre la Ville de Val-d'Or et la corporation Taxibus pourrait être améliorée                               | Intégration de la directrice de Taxibus au Comité consultatif sur l'accessibilité universelle de la Ville de Val-d'Or | Participation de la directrice aux réunions du comité  | Nombre de réunions auxquelles la directrice a participé | Comité de la Ville   | 0\$         | En continu                   |          |
| Site Web de Taxibus   | Indication pour les malentendants et les non-voyants  | Consulter les intervenants en site web   | Icône et liens vers diverses applications               | Taxibus et service des communications de la ville          | ?           | En continu                   |          |

### Catégorie d'obstacles : Relations chauffeurs et/ou passagers

| Obstacles identifiés  | Mesures proposées   | Méthode de suivi  | Indicateurs de résultats   | Service et/ou partenaire concerné                            | Coût estimé | Échéancier | Remarque |
|---|---|---|--|--|-------------|------------|----------|
| Il n'existe pas de procédure d'évaluation du service offert par les chauffeurs de la compagnie de taxi partenaire | Évaluation ponctuelle des chauffeurs et du service offert               | Mise en place du concept de « client mystère » (évaluateur anonyme) | 4 évaluations mensuelles   | Compagnie de taxi  | 150\$       | 2016-2017  |          |
| Connaissances des chauffeurs sur le type de clientèle   | Rencontre et/ou formation des chauffeurs et des principaux intervenants | Sensibilisation et formation  | Présentation et procédure de technique de service selon les types de clients | Compagnie de taxi, Taxibus en Collaboration avec le CISSS-AT | 0\$         | 2016-2017  |          |

### Catégorie d'obstacles : Infrastructures

| Obstacles identifiés  | Mesures proposées   | Méthode de suivi  | Indicateurs de résultats   | Service et/ou partenaire concerné                                   | Coût estimé                   | Échéancier                   | Remarque |
|---|---|---|--|---|-------------------------------|------------------------------|----------|
| Difficulté pour les personnes en fauteuil roulant à ouvrir la porte de l'immeuble où se trouvent les bureaux de Taxibus | Faciliter l'accès au bâtiment pour les personnes handicapées  | Installation d'un bouton presseur et d'un ouvre-porte automatique | Bouton et mécanisme installés  | Service des achats et immeubles / Service des permis et inspections | Payé par la Ville de Val-d'Or | 1 <sup>er</sup> juillet 2016 |          |
| Difficulté pour les personnes en cas d'intempérie   | Évaluer la pertinence d'ajout d'abris, de banc pour s'asseoir et/ou pour l'accès aux fauteuils roulants | Soirées/séances de consultation                                   | Installation d'abribus, de bancs et/ou de services facilitants l'accès | Ville / Taxibus   | xxx\$                         | 2017-2018                    |          |

## Catégorie d'obstacles : Véhicules

| Obstacles identifiés   | Mesures proposées  | Méthode de suivi  | Indicateurs de résultats                                | Service et/ou partenaire concerné   | Coût estimé  | Échéancier | Remarque |
|--|--|---|---|-------------------------------------|--|------------|----------|
| Zone grise concernant les marchettes et les poussettes, étant donné que le protocole d'entente ne permet pas l'ouverture du coffre des voitures taxi | Permettre l'accès au coffre arrière aux utilisateurs de marchettes et de poussettes, pour une période déterminée | Procéder à un projet-pilote afin d'évaluer les impacts de l'ouverture du coffre arrière pour certains usagers | Évaluation de l'impact sur une période d'environ 6 mois | Taxibus, Taxi 24, Ville de Val-d'Or | 0\$ directs – coûts indirects en perte de productivité | 2017       |          |



## Annexe III



### VILLE DE VAL-D'OR

**EXTRAIT** du procès-verbal de la 347e séance ordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, tenue le lundi 15 août 2016, à 20 h 05, au lieu habituel des délibérations.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** M. le maire Pierre Corbeil ainsi que les conseillers et conseillères, Mme Lorraine Morissette, Mme Karen Busque, M. Pierre Potvin, Mme Céline Brindamour, M. Gilles Bérubé, Mme Sylvie Hébert, M. Bernard Gauthier et M. Robert Quesnel.

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :** Me Sophie Gareau, directrice générale, Mme Chantale Gilbert, trésorière, Me Annie Lafond, greffière, et M. Robert Migué, directeur des communications.

---

#### RÉSOLUTION 2016-422

#### **Résolution du conseil approuvant le bilan du Plan d'action 2015 à l'égard des personnes handicapées.**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, toute municipalité de 15 000 habitants a l'obligation d'élaborer, d'adopter et de rendre public annuellement un plan d'action visant la mise en place de mesures concrètes afin de réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées;

ATTENDU QUE ce plan d'action annuel inclut obligatoirement le bilan des mesures prises au cours de l'année précédente;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

APPUYÉ par le conseiller Robert Quesnel,

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.

QUE le conseil de ville approuve le bilan du Plan d'action 2015 à l'égard des personnes handicapées, lequel est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

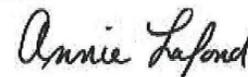
**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

Certifié vraie copie,  
le 16 août 2016

  
LYNDA BERNIER,  
Greffière adjointe



PIERRE CORBEIL  
Maire



ANNIE LAFOND,  
Greffière



## VILLE DE VAL-D'OR

**EXTRAIT** du procès-verbal de la 348e séance ordinaire du conseil de ville de Val-d'Or, tenue le mardi 6 septembre 2016, à 20 h 01, au lieu habituel des délibérations.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** M. le maire Pierre Corbeil ainsi que les conseillers et conseillères, Mme Lorraine Morissette, Mme Karen Busque, M. Pierre Potvin, Mme Céline Brindamour, M. Gilles Bérubé, Mme Sylvie Hébert, M. Bernard Gauthier et M. Robert Quesnel.

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :** Me Sophie Gareau, directrice générale, Me Annie Lafond, greffière, Mme Diane Boudoul, directrice des ressources humaines, M. Danny Burbridge, directeur du Service des infrastructures urbaines et M. Robert Migué, directeur des communications.

---

### **RÉSOLUTION 2016-458**

#### **Résolution du conseil approuvant le plan d'action 2016-2018 à l'égard des personnes handicapées.**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, toute municipalité de 15 000 habitants a l'obligation d'élaborer, d'adopter et de rendre public annuellement un plan d'action visant la mise en place de mesures concrètes afin de réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

APPUYÉ par le conseiller Bernard Gauthier,

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.

QUE le conseil de ville approuve le plan d'action 2016-2018 relatif à l'intégration des personnes handicapées, lequel est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

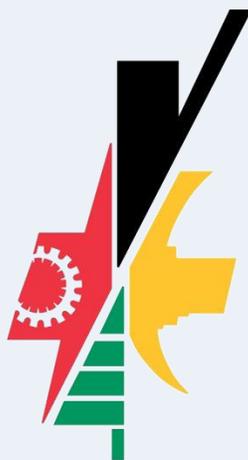
PIERRE CORBEIL  
Maire

ANNIE LAFOND,  
Greffière

Certifié vraie copie,  
le 7 septembre 2016

LYNDA BERNIER,  
Greffière adjointe





**Val-d'Or**

**Ville de Val-d'Or, 2016**  
**Service des communications –**  
**Animation communautaire**

855, 2<sup>e</sup> Avenue  
Val-d'Or (Québec)  
J9P 4P4  
819 824-9613  
[www.ville.valdor.qc.ca](http://www.ville.valdor.qc.ca)